

Compte-rendu du conseil d'école Jean Jaurès du vendredi 10 février 2012

Étaient présents :

Enseignants : Mademoiselle Armelle DUPRE, Madame Patricia GOUZIL, Madame Isabelle LABORDE, Madame Dominique PLUCHART, Madame Carole ORSINI, Madame Anne-Marie PAPADIMITRIOU, Madame Anne CHPOLIANSKY, Madame Valérie PANNAUX, , Madame Jessy MARCHADOUR, Madame Yolaine MORIN, Madame VARAGO

Parents d'élèves FCPE : Madame Nadia COLIBERT, Madame Isabelle GAUDICHAUD, Monsieur Marc DAUTAIN, Monsieur Josselin AUBRY

Parents d'élèves indépendants/PARDEVIE : Monsieur Luc DUPRAT, Madame Véronique AUMONT, Madame Claire VIALENS, Madame Sophie BANIER, Madame Virginie MOREL, Madame Nathalie TROUVE, Madame Juliette CARVALHO, Madame Maria DA SILVA, Madame Christelle PELLETIER, Monsieur William TROUVE, Monsieur Jean-Marc CROSNIER

Représentante de la mairie : Madame Jeannette LHUILLIER

QUESTIONS ECOLE

1. Avez-vous eu des questions et suggestions de la part des délégués de classe ?

Une réunion a eu lieu depuis les élections. Les demandes suivantes ont été faites

- Un terrain de billes : la question va être étudiée, mais cela ne serait possible qu'au moment de la réfection de la cour. Un 'billodrome 'clé en main pourrait être installé au pied des arbres, si les racines ne font pas obstacle. La construction d'un terrain par les enfants est envisageable mais nécessite un projet avec les maîtresses.
- Des tournois (ping-pong, foot, danse...) comme l'année dernière. Réponse positive
- Un filet pour le panier de basket : il sera installé prochainement
- Des but de hand : La réponse de la mairie est négative .Mme Gouzil reprendra contact avec les services concernés : la demande a bien été faite l'année dernière.
- Remise en état du jardin. Des projets seront étudiés au printemps avec les enfants.
- Mise en place d'une boîte à idées. Réponse positive.

2. Comment se sont déroulées les élections du Conseil Municipal des Jeunes ?

Étaient concernés les CE2, CM1 et CM2 . Une vidéo de présentation leur a été montrée.

Seuls les CM1 et CM2 élisent des représentants. 6 postes à pourvoir, mais très peu de candidats se sont présentés: tous les candidats ont été élus.

3. Pouvez-vous nous dire comment se déroulent les temps de récréation ?

3 enseignantes sont présentes pour surveiller la cour.

Les récréations ont lieu à 10h00 et à 15h00. Le temps légal est de 20 minutes. En cas de temps très froid, elles durent un peu moins longtemps. Elles peuvent aussi durer jusqu'à 25 minutes.

Des activités sont organisées dans la cour sur le temps de midi (11h30-13h30) : ping-pong, foot...

Les élèves de l'étude sont dans la cour de 16h30 à 17h00

Jeux autorisés : billes, corde à sauter... Les balles rebondissantes sont interdites car potentiellement très dangereuses.

Les temps de récréation sont plus ou moins calmes selon les jours.

En cas de blessures qui nécessitent plus que de la glace ou du désinfectant, les maîtresses doivent appeler le SAMU.

Les enfants passent aux toilettes, par petits groupes, au début et à la fin de la récréation pour éviter les dégradations et les incidents.

4. Quelles sont les sorties au 2eme et 3eme trimestres ?

Sorties culturelles

- Sortie à Nemours en avril et Musée d'Archéologie de St Germain en Laye en juin pour les CE2
- Rallye médiéval et visite de Paris pour les CM1
- Musée Marmottant et tour Eiffel pour les CE1
- Visite de Paris , du jardin des plantes , pour les CP du double cours
- Musée du Louvre et Palais de la Découverte et Château de Versailles pour les CM2
- Musée d'art naïf pour les autres CP
- Tournois ludothèque, sorties cinéma, théâtre

Sorties sportives

- Course de printemps pour toutes les classes
- CM1+CM2 : Acrosport
- CE2 : badminton+ skate
- CM2 : ultimate, hand et rugby

Classe découverte

Comme chaque année, les CM1 partent une semaine en classe de découverte du 1er au 6 avril.

Destination : Sarzeau en Bretagne. Découverte du milieu marin, pêche à pied, visite des marais salants... La réunion pour les parents des élèves de CM1 a déjà eu lieu.

4 accompagnateurs plus un encadrant sur place pour 54 enfants.

5. Le projet fresque du couloir est-il lancé ?

Des gravures ont été achetées pour aider les enfants dans leurs reproductions. Des visites au musée les aideront aussi à travailler.

Le projet est encore en cours de réflexion. Cette fresque doit être facilement lisible par tous les élèves tout en prenant en compte une période très large. L'emplacement de la fresque reste à déterminer.

6. Prévoyez-vous une représentation de la chorale cette année ?

Il n'y aura pas de représentation cette année.

7. Avez-vous d'autres informations sur le maintien de la 10eme classe l'an prochain ?

Elle sera maintenue. Il y a 48 CM2 qui partent pour 60 CP qui arrivent. Les effectifs sont en hausse dans toutes les écoles du centre ville. Les CP du secteur sont répartis sur les trois écoles (J Curie, G Chevrier et Jean Jaurès) en concertation avec les directeurs.

L'ouverture de l'école Aimée Césaire a peu de conséquences sur les effectifs de Jean Jaurès : peu d'élèves dépendent de ce secteur et le choix leur est laissé de finir leur scolarité à Jean Jaurès. Seuls 1 élève changent d'école à la rentrée prochaine.

Aucune solution n'est prévue pour aménager un nouvel espace pour la BCD. L'aménagement de début d'année (répartition des livres dans chaque salle) a été modifié mais n'est pas totalement satisfaisant. L'installation d'un bâtiment supplémentaire (type ALGECO) qui avait été évoquée pour le cas où la 10eme classe se pérenniserait, n'est plus à l'ordre du jour.

8. **Des parents s'inquiètent de certains comportements de quelques enfants qui peuvent apparaître violents et craignent qu'un accident survienne. Pouvez-vous rappeler les moyens mis en œuvre pour remédier à cette situation ?**
9. **Enfants en difficulté : Combien ? Quels conseils/messages souhaiteriez-vous adresser aux parents pour l'épanouissement de leurs enfants à l'école ?**

Les enfants qui présentent des comportements violents peuvent être pris en charge par le psychologue du RASED mais il y a de moins en moins de places .

Si l'enfant a besoin d'un suivi plus complet, une équipe éducative est mise en place, avec l'enseignant, les parents et toutes les personnes qui suivent l'élève pour trouver une solution et des soins adaptés (établissement spécialisé, éducateur à domicile, aménagement du temps scolaire, etc.)

Un signalement peut être fait si la situation est préoccupante.

Même quand les parents sont demandeurs, ces procédures sont très longues et les places dans les établissements spécialisés sont rares.

L'équipe enseignante essaie dans la mesure du possible de favoriser le dialogue avec les familles et d'établir un climat de confiance avec l'enfant pour le maintenir dans l'école tant qu'une solution adaptée n'est pas trouvée.

Peu d'élèves de l'école sont concernés mais les cas sont lourds.

En revanche les cas de 'violence ordinaire' sont fréquents : de nombreux enfants n'arrivent pas à faire la différence entre le jeu et la violence.

Conseils donnés par les maîtresses : interdire les écrans dans les chambres, limiter le temps de télévision et de jeux vidéo, s'intéresser au travail scolaire de son enfant, parler avec lui.

10. **Comment se déroule l'évacuation des enfants en cas d'incendie ou autre évènement dangereux ? y a-t-il des intervenants extérieurs pour expliquer les problèmes de sécurité, voire de citoyenneté, sécurité routière (police, pompiers, etc) ?**

3 exercices d'évacuation par an. L'une des issues est condamnée dans les deux derniers exercices. 1 personne de la mairie est présente et chronomètre. L'évacuation est très rapide (école de plain pied)

Un exercice de confinement est aussi prévu.

Sécurité routière : pour les CM1 et CM2

Les maîtresses ont une petite formation mais n'ont pas de brevet de secouriste.

Les stages existent mais il y a peu de places.

11. **La date de la fête de fin d'année de l'école a-t-elle été fixée ?**

La fête de fin d'année prendra la forme de Jeux Olympiques, le vendredi 29 juin après l'école. Les parents sont invités à apporter boissons et gâteaux pour partager un goûter à 16h30. A 17h00, les élèves volontaires s'affronteront par équipes.

Bilan de l'association des enfants de Jean Jaurès

Grâce aux dons et aux bénéficiaires des ventes de brioches et photos de classe, ont pu être financés : du matériel sportif, l'assurance responsabilité civile de l'école, une sortie cinéma pour le cycle 3, les gravures pour la fresque, diverses sorties ou réservations. 8€ par élève ont été redistribués dans chaque classe pour l'achat de matériel pédagogique.(coopérative de classe)

En Septembre, le solde était de 4095€. Le solde actuel est de 5065 €

Questions mairie

1. Quand seront installés les buts de hand ?

Voir plus haut.

2. Avez-vous des informations sur les interventions que serait amené à faire le médecin scolaire de Brétigny sur Orge suite au départ à la retraite du médecin de St Michel ?

Mme Cabanes n'assurera que les urgences : tous les médecins scolaires des communes avoisinantes ont été sollicités dans ce sens. Ils ne répondront qu'aux urgences du secteur de Saint Michel.

3. Quels sont les travaux prévus cette année ?

Travaux de couverture (2^{ème} tranche de travaux, sur le grand côté)

4. Avez-vous plus de visibilité sur les ouvertures de classe sur Aimé Césaire ?

A la rentrée prochaine, 3 classes seront ouvertes en maternelle et 4 en élémentaire.

5. Le montant demandé par la mairie pour les enfants qui déjeunent à la cantine avec leur propre repas a fortement augmenté et n'est pas soumis au quotient familial. Comment expliquer cela ?

Les parents concernés sont invités à se renseigner en mairie.